

NICHE DE DOUCHE SCHLUTER®-KERDI-BOARD-SNLT AVEC ÉCLAIRAGE À DEL LIPROTEC



DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET DE PIERRES NATURELLES

NICHE DE DOUCHE AVEC ÉCLAIRAGE À DEL LIPROTEC

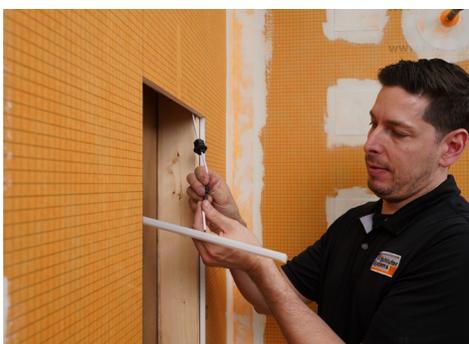
Grâce aux profilés lumineux Schluter®-LIPROTEC maintenant offerts pour les niches Schluter®-KERDI-BOARD, il est plus facile que jamais d'ajouter un éclairage chaud et diffus à votre douche. L'installation se fait en trois étapes simples. Le système comprend la niche de douche KERDI-BOARD-SNLT avec éclairage LIPROTEC intégré, l'alimentation électrique et des câbles spécialement conçus pour une connexion étanche.

Applications et fonctions

Niches

Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT est une niche de douche préfabriquée en KERDI-BOARD qui intègre un profilé de montage muni d'une bande lumineuse à DEL offrant un éclairage diffus. Sa boîte de connexion étanche préinstallée garantit un raccordement électrique conforme au code. La niche peut être encastrée dans des assemblages muraux KERDI ou KERDI-BOARD. Elle est munie d'une bride de collage de 1/2 po (12,5 mm) d'épaisseur sur 2 po (50 mm) de largeur et conçue pour une installation verticale. Trois formats sont proposés : 12 x 12 po (30 x 30 cm), 12 x 20 po (30 x 51 cm) et 12 x 28 po (30 x 71 cm). Le profilé de montage est fait en aluminium anodisé avec fini mat (AE). Il mesure 11,8 po (300 mm) de long pour s'adapter à la partie supérieure de la niche et comporte une ouverture pour le passage du câble. La bande lumineuse à DEL est encapsulée dans un tube de silicone qui fournit une lumière uniformément diffuse et s'emboîte dans le profilé de montage. La bande DEL émet une lumière blanc chaud de 3000K, avec une luminosité de 118 lumens.

La niche comprend une boîte de connexion et un couvercle en acier inoxydable qui sont insérés dans la boîte de connexion en plastique étanche et assemblés en usine pour un éclairage



à DEL conforme au code. Une pièce de KERDI auto-adhésive est également incluse. Celle-ci est utilisée pour assurer une bonne adhérence du ciment-colle et pour empêcher le mortier de pénétrer dans la boîte de connexion ; elle n'est pas destinée à l'imperméabilisation..

Câblage

Les câbles de raccordement **Schluter®-LIPROTEC-CW** sont conçus pour être glissés directement dans les cloisons (sans conduit). Chaque câble est équipé d'un presse-étoupe préinstallé pour une connexion sécurisée dans le haut de la niche, et de connecteurs pour la fixation de la bande lumineuse.

Pilotes

Schluter®-LIPROTEC-ECX est un dispositif d'alimentation avec gradateur mural encastré tout-en-un pour DEL. Il offre une gradation douce et harmonieuse (plage de 5 % à 100 %) et peut commander plusieurs niches KERDI-BOARD-SNLT (jusqu'à 60 W). En outre, ses trois plaques frontales interchangeable conviennent à la plupart des décors.

Le pilote à intensité variable **Schluter®-LIPROTEC-ECD** se raccorde par câble à l'installation électrique. Compatible avec tout un éventail de gradateurs courants, il permet



d'agencer les interrupteurs dans toute la salle de bain. La plage de gradation s'étend de 5 % à 100 %. L'appareil peut commander plusieurs niches de douche KERDI-BOARD-SNLT (jusqu'à 24 W). Le pilote LIPROTEC-ECD est contenu dans un boîtier métallique et doit être installé en un point facile d'accès (meuble-lavabo, par exemple). L'interrupteur gradateur doit être acheté à part (voir la liste de produits compatibles sur le site www.schluter.ca).

Matériaux et champs d'application

La niche KERDI-BOARD-SNLT est fabriquée à partir d'une mousse de polystyrène extrudé, recouverte sur chaque face d'une couche de renfort laminée, exempte de ciment, et d'un feutre non-tissé pour l'ancrage dans le ciment-colle. Sur l'une des surfaces est imprimée une grille de découpe constituée de carrés de 3/8 x 3/8 po (10 x 10 mm).

Étanche à l'eau et à la vapeur, la niche KERDI-BOARD-SNLT résiste à toutes les contraintes chimiques que les carrelages de céramique sont censés supporter. S'il y a lieu, elle peut s'intégrer à un assemblage étanche collé.

Les profilés de montage résistent à la plupart des agents chimiques auxquels sont soumis les carrelages. Dans certains cas particuliers,



il faudra vérifier si le type de matériau proposé convient aux contraintes de nature chimique, mécanique ou autres prévues. Les exceptions et les caractéristiques à considérer sont énumérées ci-après.

Les profilés en **aluminium anodisé** ont une couche anodisée qui permet d'en conserver l'apparence en conditions d'utilisation normales. Leur surface peut toutefois être égratignée ou endommagée par le coulis ou le ciment-colle. Il est donc important de la nettoyer immédiatement.

LIPROTEC-ECX se loge dans une boîte de jonction standard et élimine les problèmes de compatibilité entre les pilotes et les gradateurs, ce qui en fait un produit de choix pour une installation simplifiée.

Idéalement, le pilote à intensité variable LIPROTEC-ECD devrait être dissimulé. **Il doit être installé dans un endroit accessible**, comme un placard, une armoire ou un meuble-lavabo. Ne pas installer le pilote à moins de 2 po (50 mm) des parois de l'armoire, ni dans un compartiment plus petit que 12-1/2 po x 8-1/2 po x 4-1/4 po (44,5 cm x 21,5 cm x 11,5 cm). L'orientation n'a pas d'importance. Le pilote peut être utilisé dans un endroit sec ou humide.

Remarque: Il faut éviter tout contact avec des matériaux isolants ou une installation dans des zones sujettes à des fluctuations de température, car ces conditions auront un effet sur la durée de vie du pilote.

La longueur du câble LIPROTEC-CW dépend de l'emplacement de l'alimentation électrique ou du pilote et de la niche de douche. Il faut d'abord déterminer où sera installé l'alimentation ou le pilote. Cela fait, on déterminera le trajet que le câble devra suivre jusqu'à la niche de douche. On saura ainsi quelle longueur de câble sera nécessaire. Le câble peut être raccourci en fonction des besoins. Inversement, si les pilotes sont trop éloignés, des sections de câble supplémentaires peuvent être utilisées. Le raccordement doit se faire dans un compartiment clos et facile d'accès. Nous recommandons de consulter un électricien quant aux méthodes à utiliser, par souci de conformité avec les codes de l'électricité et du bâtiment en vigueur localement.

12.1 Schluter®-KERDI-BOARD

Propriété	Méthode	Valeur
Perméabilité à la vapeur	ASTM E96 ¹	0.36 perms - 1/2" (12.5 mm)
Résistance thermique (valeur R)	ASTM C518	R 9.1 - 2" (50 mm) R 2.2 - 1/2" (12.5 mm) R 0.9 - 3/16" (5 mm)
Température de service		-58°F à 158°F (-50°C à 70°C)
Propagation des flammes/dégagement de fumée	ASTM E84 CAN/ULC S102.2	Réussi ² Réussi ³
Évaluation d'isolation thermique	NFPA 286	Réussi ^{2,4}

¹ Selon la méthode du siccatif à 100°F (38°C) et 90 % HR

² Selon les exigences des codes internationaux du bâtiment; communiquez avec Schluter®-Systems pour plus d'informations

³ Catégories de constructions particulières; communiquez avec Schluter®-Systems pour plus d'informations

⁴ Isolant thermique : carreaux de porcelaine sur panneau KERDI-BOARD de 1/2" (12.5 mm) et ossature de bois

Installation

Pour connaître les directives d'installation et les modalités de la garantie, communiquez avec Schluter-Systems (É.-U. : 1 800 472-4588; Canada : 1 800 667-8746), qui vous transmettra un exemplaire du guide de planification et d'installation Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT. Pour télécharger la version PDF de ce document ou pour visionner en ligne la vidéo d'installation, rendez-vous sur le site www.schluter.ca.

Tests et certifications

Câble

- UL13 (É.-U.) – Power Limited Circuit Cable (câbles pour circuit à tension limitée), CL2, 80C, 300 V
- CSA-C22.2 No 214 (Canada) – Communications Cable (câbles de transmission), CM, FT4, 75C, 300 V

Pilotes

- UL8750 (É.-U.), CSA-C22.2 No 250.13 (Canada) – Light-Emitting Diode Drivers (pilotes pour diodes électroluminescentes) (pilote LIPROTEC-ECD)
- UL2108 (É.-U.), CSA-C22.2 No 250.2 (Canada) – Low-voltage Lighting Systems, Power Units, Luminaires and Fittings (systèmes d'éclairage, alimentations, luminaires et raccords basse tension) (pilotes LIPROTEC-ECD et LIPROTEC-ECX)

Ensemble à DEL

- UL2108 (É.-U.), CSA-C22.2 No 250.2 (Canada) – Low-voltage Lighting Systems, Power Units, Luminaires and Fittings (systèmes d'éclairage, alimentations, luminaires et raccords basse tension)
- Indice de protection (IP) 67

Entretien

Les systèmes d'éclairage à DEL LIPROTEC ne requièrent aucun soin ou entretien particulier et sont résistants aux moisissures et aux champignons. Nettoyez les profilés régulièrement à l'aide d'agents de nettoyage à pH neutre. Les produits de nettoyage utilisés ne doivent contenir ni acide chlorhydrique ou fluorhydrique, ni chlore. Les pellicules d'oxydation qui se forment sur l'aluminium peuvent être enlevées au moyen d'un agent de polissage ordinaire, mais elles réapparaîtront. Dans le cas de l'aluminium anodisé, évitez d'employer des nettoyants abrasifs.



Câble LIPROTEC-CW	
Caractéristique	Valeur
Type	(UL) CL2 (câble basse tension de classe 2)
Usage	Pour installation encastrée – aucun conduit requis
Tension nominale	300V
Température nominale	75 °C (cUL) / 80 °C (CSA)
Cote au feu CSA	FT4
Homologations	UL, cUL, CSA
Conducteurs	20 AWG (1 rouge, 1 noir)
Gaine extérieure	EN PVC BLANC, UL13, Ø 4,3 mm
Sortie câblée	Presse-étoupe à enfoncer 5/8 po (IP 65), serré à 35 po-lb (4 N.m)
Connecteur d'extrémité	ÉTANCHE À L'EAU MIZU-P25 boîtier 2 CIRCUITS, NOIR
Terminaison du pilote	Dénudée et étamée

Pilote à intensité variable pour DEL LIPROTEC-ECD	
Caractéristique	Valeur
Tension d'entrée	100 à 130 Vca
Fréquence d'entrée	50 à 60 Hz
Tension de sortie	24 Vcc ± 3 %
Courant de sortie (continu)	1A
Charge maximale	24W
Efficacité sous 120 V et charge nominale	≥81%
Facteur de puissance sous 120 V et charge nominale	>0,58
Durée de mise en route sans gradateur	À froid : ≤ 500 ms
Courant ondulatoire de sortie crête à crête	≤100mA
Température de fonctionnement maximale	80°C
Gradateurs compatibles*	Triac/ELV
Incrément de gradation	≤5%
Charge minimale	0
Emplacements approuvés	Endroits secs ou intérieurs
Humidité relative	Entre 10 % et 95 % (sans condensation)
Niveau de bruit audible (sans gradateur)	≤ 24 dBA à 1 m (3,3 pi)
Courant d'appel à 120 V	<20A
Protection contre les surtensions	Oui
Protection contre les surintensités	<1,25A
Protection contre les courts-circuits	Mode hiccup, rétablissement automatique
Protection contre le survoltage	Oui
Protection thermique	Mode hiccup, rétablissement automatique
Garantie avec température du boîtier < 80 °C	5 ans
Conforme aux règles de la FCC	Oui. Conforme aux limites imposées aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la partie 15 des règles de la FCC.
Conforme à la Directive limitant l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS)	Oui
Homologation UL	Oui
Combinaison possible d'alimentations homologuées	Oui. Homologation cULus (É.-U. et Canada) selon UL2108 E469769 (systèmes d'éclairage BT).

*Un interrupteur gradateur doit être acheté à part (voir la liste de produits compatibles sur le site www.schluter.com).



Pilote et gradateur pour DEL LIPROTEC-ECX	
Caractéristique	Valeur
Tension d'entrée	108 à 132 Vca
Fréquence d'entrée	47 à 63 Hz
Tension de sortie	24 Vcc ± 3 %
Incrément de réglage de la tension de sortie	+1 Vcc
Courant de sortie (continu)	2,5A
Charge maximale	60W
Efficacité sous 120 V et charge nominale	≥91%
Facteur de puissance sous 120 V et charge nominale	> 0,9
Durée de mise en route	La tension de sortie de l'alimentation principale se maintient à ± 3 %.
Distorsion harmonique totale (THD)	≤ 20 % sous 120 Vca à 60 Hz et charge maximale; conformité à la norme IEC 61000-3-2 contrôlée.
Courant ondulatoire de sortie	≤ 20 % du courant de sortie nominal sous 120 Vca et charge maximale
Température de fonctionnement maximale	0 °C à 40 °C
Puissance absorbée au repos	≤0,5W
Courant de fuite	< 500 µA sous 120 Vca
Incrément de gradation	≤5%
Charge minimale	0
Emplacements approuvés	Endroits secs ou intérieurs
Humidité relative	Entre 8 % et 90 % (sans condensation)
Niveau de bruit audible (sans gradateur)	≤ 22 dBA à 1 pi (30 cm)
Limite du courant d'appel à 120 V	Conforme aux exigences NEMA-410 sous toute tension nominale purement sinusoïdale et charge maximale à 25 °C
Tenue aux surtensions transitoires	Conforme aux normes IEC 6100-4-4 (niveau 3) et IEC 6100-4-5 (niveau 3)
Protection contre les courts-circuits	Mode hiccup, rétablissement automatique
Protection contre les surtensions	Oui
Protection thermique	Mode hiccup, rétablissement automatique
Garantie	5 ans
Conforme aux règles de la FCC	Oui. Conforme aux limites imposées aux appareils numériques de catégorie B en vertu de la partie 15 des règles de la FCC
Conforme à la Directive limitant l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS)	Oui
Homologations	Oui. Homologation cULus (É.-U. et Canada) selon UL2108 E469769 (systèmes d'éclairage basse tension)
Conformité	Conforme à l'article 725.136 du Code national de l'électricité (voir schémas mécaniques), selon lequel les circuits de classes 1 et 2 contenus dans un même boîtier doivent être séparés par une cloison, sauf si les conducteurs du circuit de classe 2 sont installés conformément à l'article 725.41 relatif aux circuits de classe 1.

DEL LIPROTEC	
Caractéristique	Valeur
Tension	24 Vcc
CCT	3 000 K -100/+150
Indice de protection (IP)	67
IRC	95+
Largeur	12 mm
DEL/pi	74
Diffusion	Pleine
lm/pi	120 ± 12
W/pi	1,6 ± 0,1
À gradation	Oui
Certification	Homologation cULus
Matériau	Silicone (résistant aux bactéries selon la norme ISO 22196)



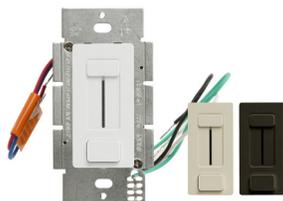
Numéro d'article des produits



Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT			Niche avec DEL blanc	
Art.- No.	Hauteur	Largeur	Profondeur	Étagère
KB 12 SNLT 1 WW	305 mm - 12"	305 mm - 12"	89 mm - 3-1/2"	-
KB 12 SNLT 2 WW	508 mm - 20"	305 mm - 12"	89 mm - 3-1/2"	-
KB 12 SNLT 3 WW	711 mm - 28"	305 mm - 12"	89 mm - 3-1/2"	1



Schluter®-LIPROTEC-CW		Câble pour système LIPROTEC avec DEL blanc		
Art.- No.	Longueur	Calibre	Conducteurs	
LT CW / 4M	4 m - 13' 1-1/2"	20AWG	2	
LT CW / 8M	8 m - 26' 3"	20AWG	2	
LT CW / 15M	15 m - 49' 2-1/2"	20AWG	2	



Schluter®-LIPROTEC-ECX		Pilote DEL et gradateur		
Art.- No.	Entrée	Sortie	Puissance	
LT ECX 1W	120V AC	24V DC	60W	



Schluter®-LIPROTEC-ECD		Pilote DEL à intensité variable		
Art.- No.	Entrée	Sortie	Puissance	
LT ECD 1W	120V AC	24V DC	24W	



Garantie limitée de 5 ans associée à la niche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée** de cinq (5) ans associée à Schluter®-KERDI®-BOARD-SNLT (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que la niche de douche Schluter®-KERDI®-BOARD-SNLT avec éclairage à DEL (le « **Produit** ») est exempte de défauts de fabrication et fonctionnera comme indiqué dans les consignes d'installation de KERDI-BOARD-SNLT, dans les guides d'installation du pilote Schluter®-LIPROTEC-ECD ou Schluter®-LIPROTEC-ECX ainsi que dans la fiche technique de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT avec éclairage à DEL LIPROTEC (les « **Documents** »¹⁾ pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, si le Produit est installé et utilisé conformément aux modalités énoncées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, le terme « **Propriétaire** » désigne l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements carrelés non réutilisables ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'aux installations réalisées aux États-Unis et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable du contrôle de la convenance des Produits à l'usage prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir la convenance des Produits, du sous-plancher ou substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, en plus de veiller à ce que les instructions fournies dans les Documents soient strictement suivies.

CORRECTIFS: Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées, mais qu'ils se révèlent défectueux au cours de la période de garantie, le seul recours du propriétaire et la seule obligation de Schluter-Systems consisteront en ceci:

- Si la niche ou le profilé de montage se révèlent défectueux, Schluter-Systems devra, à son choix, a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé, ou b) verser au Propriétaire une somme n'excédant pas le coût d'origine au pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés ou usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de carrelage employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux similaires pour l'essentiel pourront être fournis en remplacement.
- Si la bande lumineuse à DEL se révèle défectueuse, Schluter-Systems la réparera ou la remplacera.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE: La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris des profits perdus) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits ou de l'Assemblage carrelé, sans égard à quelque responsabilité absolue ou négligence active ou passive que ce soit de Schluter-Systems, et sans égard à quelque théorie juridique que ce soit liée à la responsabilité contractuelle, délictuelle, quasi-contractuelle ou autre. La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de ou lié à ce qui suit : acte de guerre, terrorisme, incendie, explosion, catastrophe naturelle et autres cas de force majeure; défaut de se conformer aux instructions des Documents; sous-plancher ou substrat inadéquat, préparation inadéquate ou autre défaut du sous-plancher ou substrat; transpercement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; actes intentionnels de destruction; défaut structurel; mauvaise utilisation des Produits ou défaut de les entretenir; usure normale; égratignures, renforcements; décoloration ou corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); efflorescence ou pâlissement pouvant survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et non considéré comme un défaut aux fins de la présente Garantie limitée; variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; autres causes non liées aux Produits (défaut du revêtement de sol, charge concentrée, surtension, etc.). La présente Garantie limitée ne s'applique ni aux applications extérieures ni à celles incluant des carreaux de verre et autres revêtements non approuvés, sauf autorisation écrite donnée au cas par cas par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle si a) les Produits ont été mal entreposés ou installés, b) les Produits ont fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été conçus ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents. En pareils cas, Schluter-Systems sera fondée à rejeter toute réclamation.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, PROMESSE, AFFIRMATION OU DÉCLARATION D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRA ÊTRE EMPLOYÉE CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS D'ÊTRE SPÉCIFIQUEMENT INCLUSE À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS.** La présente Garantie limitée est donnée en lieu et place de toute autre garantie expresse ou implicite. Les recours ci-inclus sont les seuls offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée ne s'applique qu'au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, sauf autorisation par entente écrite signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou interdiction par une loi d'un État ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains États et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement aux modalités de la présente Garantie limitée n'est permis, à moins d'être dûment autorisé par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur toute garantie, entente ou autre déclaration orale ou écrite faite antérieurement par Schluter-Systems ou pour son compte relativement aux Produits ou à leur application. Elle s'applique à toute installation faite le 1er juin 2023 ou ultérieurement. Si la niche de douche Schluter®-KERDI®-BOARD-SNLT est utilisée avec d'autres produits Schluter, il se peut qu'une autre garantie de Schluter s'applique. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles

RÉCLAMATIONS: Pour faire une réclamation en vertu de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit, dans les trente (30) jours suivant la découverte d'un défaut allégué des Produits couverts par ladite garantie, transmettre par écrit à Schluter-Systems²⁾ une lettre signalant le défaut, avec à l'appui date et preuve d'achat des Produits et/ou de ses composantes, nom et adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, faute de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³⁾. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Envoyer les réclamations à (É.-U.):

Schluter-Systems L.P.
Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901

Envoyer les réclamations à (Canada) :

Schluter-Systems (Canada) Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100, chemin Sainte-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.



Garantie limitée de 5 ans associée au pilote Schluter®-LIPROTEC

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE: Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente Garantie limitée de cinq (5) ans associée au produit Schluter®-LIPROTEC (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que les produits Schluter®-LIPROTEC-ECD et Schluter®-LIPROTEC-ECX (les « **Produits** ») sont exempts de défauts de fabrication et fonctionneront comme indiqué dans les consignes d'installation de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT, dans les guides d'installation du pilote Schluter®-LIPROTEC-ECD ou Schluter®-LIPROTEC-ECX, ainsi que dans la fiche technique de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT avec éclairage à DEL LIPROTEC (les « **Documents** ») pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, si le Produit est installé et utilisé conformément aux modalités énoncées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, le terme « **Propriétaire** » désigne l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'aux installations réalisées aux États-Unis et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable du contrôle de la convenance des Produits à l'usage prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir la convenance des Produits, du sous-plancher ou substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, en plus de veiller à ce que les instructions fournies dans les Documents soient strictement suivies.

CORRECTIFS: Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées, mais qu'ils se révèlent défectueux au cours de la période de garantie, le seul recours du propriétaire et la seule obligation de Schluter-Systems consisteront pour celle-ci, à sa discrétion, à réparer ou à remplacer les Produits, sans qu'elle ait à assumer les frais de débranchement, de transport et d'installation.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris les pertes de profits) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits ou de l'Assemblage carrelé, sans égard à quelque responsabilité absolue ou négligence active ou passive que ce soit de Schluter-Systems, et sans égard à quelque théorie juridique que ce soit liée à la responsabilité contractuelle, délictuelle, quasi-contractuelle ou autre. La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de ou lié à ce qui suit : acte de guerre, terrorisme, incendie, explosion, catastrophe naturelle et autres cas de force majeure; défaut de se conformer aux instructions des Documents; sous-plancher ou substrat inadéquat, préparation inadéquate ou autre défaut du sous-plancher ou substrat; transpercement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; actes intentionnels de destruction; défaut structurel; mauvaise utilisation des Produits ou défaut de les entretenir; usure normale; égratignures, renforcements, décoloration ou corrosion attribuables à une chaleur excessive, à des produits nettoyants chimiques, à des agents abrasifs ou à une autre cause; efflorescence ou pâlissement pouvant survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et non considéré comme un défaut aux fins de la présente Garantie limitée; variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; autres causes non liées aux Produits (charge concentrée, surtension, etc.). La présente Garantie limitée ne s'applique pas aux applications extérieures, sauf approbation écrite donnée au cas par cas par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle si : a) les Produits ont été mal entreposés ou installés, b) une composante quelconque des Produits a été modifiée de quelque façon que ce soit, c) les Produits ont fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été conçus ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents. En pareils cas, Schluter-Systems sera fondée à rejeter toute réclamation.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, PROMESSE, AFFIRMATION OU DÉCLARATION D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRA ÊTRE EMPLOYÉE CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS D'ÊTRE SPÉCIFIQUEMENT INCLUSE À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS.** La présente Garantie limitée est donnée en lieu et place de toute autre garantie expresse ou implicite. Les recours ci-inclus sont les seuls offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris manque à gagner) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits. La présente Garantie limitée ne s'applique qu'au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, sauf autorisation par entente écrite signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou interdiction par une loi d'un État ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains États et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement aux modalités de la présente Garantie limitée n'est permis, à moins d'être dûment autorisé par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur toute garantie, entente ou autre déclaration orale ou écrite faite antérieurement par Schluter-Systems ou pour son compte relativement aux Produits ou à leur application. Elle s'applique à toute installation faite le 1er juin 2023 ou ultérieurement. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS: Pour faire une réclamation en vertu de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit, dans les trente (30) jours suivant la découverte d'un défaut allégué des Produits couverts par ladite garantie, transmettre par écrit à Schluter-Systems² une lettre signalant le défaut, avec à l'appui date et preuve d'achat des Produits et/ou de ses composantes, nom et adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, faute de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Envoyer les réclamations à (É.-U.) :

Schluter-Systems L.P.
Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901

Envoyer les réclamations à (Canada) :

Schluter-Systems (Canada) Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.



Garantie limitée de 5 ans associée au câble Schluter®-LIPROTEC-CW

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente Garantie limitée de cinq (5) ans associée au produit Schluter®-LIPROTEC-CW la « **Garantie limitée** », Schluter-Systems garantit que les ensembles de câblage Schluter-LIPROTEC-CW (les « **Produits** ») sont exempts de défauts de fabrication et fonctionneront comme indiqué dans les consignes d'installation de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT, dans les guides d'installation du pilote Schluter®-LIPROTEC-ECD et de l'alimentation Schluter®-LIPROTEC-ECX, ainsi que dans la fiche technique de la niche de douche Schluter®-KERDI-BOARD-SNLT avec éclairage à DEL LIPROTEC (the «**Written Materials**») (les « **Documents** ») pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, si le Produit est installé et utilisé conformément aux modalités énoncées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard de l'industrie qui seront en accord avec les Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, le terme « **Propriétaire** » désigne l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements carrelés non réutilisables ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'aux installations réalisées aux États-Unis et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable du contrôle de la convenance des Produits à l'usage prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir la convenance des Produits, du sous-plancher ou substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, en plus de veiller à ce que les instructions fournies dans les Documents soient strictement suivies.

CORRECTIFS: Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées, mais qu'ils se révèlent défectueux au cours de la période de garantie, le seul recours du propriétaire et la seule obligation de Schluter-Systems consisteront pour celle-ci, à sa discrétion, a) à réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé ou b) à verser au Propriétaire une somme n'excédant pas le coût d'origine au pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés ou usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de carrelage employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux similaires pour l'essentiel pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris les pertes de profits) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits ou de l'Assemblage carrelé, sans égard à quelque responsabilité absolue ou négligence active ou passive que ce soit de Schluter-Systems, et sans égard à quelque théorie juridique que ce soit liée à la responsabilité contractuelle, délictuelle, quasi-contractuelle ou autre. La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de ou lié à ce qui suit : acte de guerre, terrorisme, incendie, explosion, catastrophe naturelle et autres cas de force majeure; défaut de se conformer aux instructions des Documents; sous-plancher ou substrat inadéquat, préparation inadéquate ou autre défaut du sous-plancher ou substrat; transpercement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; actes intentionnels de destruction; défaut structurel; mauvaise utilisation des Produits ou défaut de les entretenir; usure normale; égratignures, renforcements, décoloration ou corrosion attribuables à une chaleur excessive, à des produits nettoyants chimiques, à des agents abrasifs ou à une autre cause; efflorescence ou pâlissement pouvant survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et non considéré comme un défaut aux fins de la présente Garantie limitée; variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; autres causes non liées aux Produits (charge concentrée, surtension, etc.). La présente Garantie limitée ne s'applique pas aux applications extérieures, sauf approbation écrite donnée au cas par cas par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle si : a) les Produits ont été mal entreposés ou installés, b) une composante quelconque des Produits a été modifiée de quelque façon que ce soit, c) les Produits ont fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été conçus ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents. En pareils cas, Schluter-Systems sera fondée à rejeter toute réclamation.

DÉNÉGATION DE GARANTIE: Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, PROMESSE, AFFIRMATION OU DÉCLARATION D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRA ÊTRE EMPLOYÉE CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS D'ÊTRE SPÉCIFIQUEMENT INCLUSE À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS. La présente Garantie limitée est donnée en lieu et place de toute autre garantie expresse ou implicite. Les recours ci-inclus sont les seuls offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée exclut ce qui suit, dont Schluter-Systems ne pourra en aucun cas être tenue responsable : dommages indirects, particuliers, circonstanciels, punitifs, exemplaires ou consécutifs (y compris manque à gagner) attribuables ou liés de quelque autre façon à un défaut des Produits. La présente Garantie limitée ne s'applique qu'au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, sauf autorisation par entente écrite signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou interdiction par une loi d'un État ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains États et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement aux modalités de la présente Garantie limitée n'est permis, à moins d'être dûment autorisé par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur toute garantie, entente ou autre déclaration orale ou écrite faite antérieurement par Schluter-Systems ou pour son compte relativement aux Produits ou à leur application. Elle s'applique à toute installation faite le 1er juin 2023 ou ultérieurement. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfile.

RÉCLAMATIONS: Pour faire une réclamation en vertu de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit, dans les trente (30) jours suivant la découverte d'un défaut allégué des Produits couverts par ladite garantie, transmettre par écrit à Schluter-Systems² une lettre signalant le défaut, avec à l'appui date et preuve d'achat des Produits et/ou de ses composantes, nom et adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, faute de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter-Systems L.P.
Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter-Systems (Canada) Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.



Schluter Systems (Canada) Inc. • 21100, chemin Ste-Marie, Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8 • Tél. : 800-667-8746 • Téléc. : 877-667-2410

Schluter.ca

La présente fiche technique peut faire l'objet de changements sans préavis. Veuillez visiter le site www.schluter.ca pour en obtenir la dernière version.